Les tourismes en France

Le tourisme n'est pas une matière d'étude très simple. Il met en mouvement des mécanismes économiques, sociaux et territoriaux complexes. Par ailleurs chacun de nous a, en ce domaine, un ressenti personnel. Or la statistique nécessite, pour être interprétée correctement, que l'on soit très clair sur ce dont on parle et ce qu'on mesure. Avant de rentrer dans le vif des chiffres il importe donc de bien préciser les définitions et les concepts utilisés pour établir les statistiques du tourisme.

Le but de cet ouvrage est d'éclairer les contours et de chiffrer les différentes facettes actuelles du tourisme en France. Pour ce faire on sera vite amené à employer le pluriel pour parler des tourismes, tant il paraîtrait réducteur de confondre en un seul ensemble ces multiples réalités. Les premières déclinaisons du mot « tourisme » vont se faire sur le motif : on parlera de tourisme d'affaires, de tourisme de découverte, de tourisme de loisirs, de tourisme affinitaire... pour ne citer que les catégories les plus souvent utilisées.

L'activité pratiquée peut également être discriminante entre des tourismes différents. Elle est parfois directement liée au motif du voyage : je vais en congrès, je vais faire un stage de plongée..., mais elle peut également être marginale par rapport à ce motif : on participe à un congrès et on en profite pour voir un spectacle ou visiter une exposition ; on va voir ses parents et c'est l'occasion de faire quelques achats ; on est venu se reposer au bord de la mer et on profite de ses vacances pour visiter le Mont-Saint-Michel.

Éclaircir les définitions du tourisme

Le touriste, c'est les autres! Le terme de « touriste » n'est pas très positivement connoté en France. Ceci explique peut-être en partie pourquoi ce secteur économique primordial pour la France est trop peu pris en compte dans les analyses économiques. Ceci doit nous rendre également très vigilant dans les questionnaires d'enquêtes. Un homme d'affaires ou un cadre en déplacement de travail ne se déclarera jamais spontanément « touriste », pas plus qu'un géographe en mission d'exploration. La littérature regorge de distinctions entre le « voyageur » (connotation positive) et le « touriste » (connotation négative). Il est bon de rappeler que ce sont tous des touristes au sens de la définition internationale qui sert de cadre aux statistiques.

Qui est touriste?

Selon la définition retenue par les instances internationales – tant l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) que la commission statistique de l'ONU – est un « touriste » toute personne effectuant un voyage comprenant au moins une nuit passée hors de son environnement habituel, quel que soit le motif de ce voyage. Cette définition couvre un champ nettement plus large que celui que l'on attribue généralement au tourisme puisqu'il englobe tous les voyages, y compris ceux qui sont effectués pour des motifs professionnels de travail. Inversement, le tourisme n'englobe pas l'ensemble du secteur des loisirs : les activités exercées sans qu'il y ait eu voyage et séjour n'entrent pas dans son champ.

Être touriste : un état provisoire

Toutes ces définitions portent sur le « touriste » et non pas sur le « tourisme ». C'est le touriste qui fait le tourisme. Le tourisme ne peut être défini et mesuré que par le touriste. Mais « touriste » n'est pas une catégorie qui distinguerait des individus particuliers. C'est un état spatio-temporel défini par la présence, durant un certain temps, d'un individu dans un lieu qui n'est pas son environnement habituel.

Pas de tourisme sans voyage

Le premier acte fondateur du touriste – celui qui le rend « touriste » – est de se déplacer : les transports sous leurs différents modes sont évidemment une composante essentielle du tourisme. S'ils n'ont pas, dans cet ouvrage, une place proportionnelle à leur importance dans le tourisme, c'est justement qu'ils sont considérés comme un secteur à part entière et qu'ils font, par ailleurs, l'objet d'enquêtes, d'analyses et de publications spécifiques.

Une accélération des déplacements

La durée du séjour forme un clivage important entre les différentes formes de tourisme : on appellera longs séjours ceux qui comprennent au moins quatre nuits et courts séjours les autres. Les « vacances » sont définies comme de longs séjours pour motif de loisirs.

La durée minimum pour qu'un voyage soit qualifié de « touristique » est de vingt-quatre heures. Mais en pratique, l'offre accrue de moyens de transports rapides, TGV, avion, autoroutes, a produit une accélération des déplacements dont l'aller et le retour peuvent désormais plus facilement s'effectuer dans la même journée. Ce phénomène nécessite une attention particulière car il est à la source de fréquents malentendus à la lecture des statistiques du tourisme. Quand l'ouverture d'une ligne TGV permet de faire dans la journée l'aller-retour Paris Marseille que l'on effectuait auparavant sur deux jours, cela provoque un accroissement du nombre des déplacements effectués en train entre Paris et Marseille. Mais cela fait diminuer dans les statistiques le nombre de voyages « touristiques » en train entre Paris et Marseille puisque la définition du tourisme implique au moins une nuit passée au lieu de séjour. En termes de déplacements, il s'agit bien d'une accélération et non d'une réduction du nombre des voyages : cela augmente l'activité des transporteurs et diminue celle des hôteliers. Ce raccourcissement des temps de voyage – particulièrement net pour les affaires mais visible

Ce raccourcissement des temps de voyage – particulièrement net pour les affaires mais visible aussi pour les motifs personnels – nous a conduit à étendre le champ de la mesure statistique aux voyages à longue distance dont l'aller et le retour s'effectuent dans la journée. Bien que ces « excursionnistes » ne relèvent pas du strict champ du tourisme, la mesure de leurs déplacements est en effet apparue nécessaire pour cerner l'évolution de la mobilité.

Pas de tourisme sans séjour

Le deuxième acte fondateur du touriste est de séjourner en un lieu, avec au moins une nuitée passée en ce lieu : l'hébergement est donc l'autre composante essentielle du tourisme. Et de ce côté-là , l'offre est en France, nombreuse, diversifiée et largement répartie sur le territoire malgré des surconcentrations dans certaines zones, notamment littorales.

Hébergement marchand et hébergement non marchand

La nature de l'hébergement est souvent utilisée pour distinguer deux types de tourisme que les professionnels considèrent de façon très différente : le fait que cet hébergement soit marchand (hôtel, camping, location ...) ou non marchand (famille, amis, résidence secondaire) leur semble discriminant. Ces professionnels extrapolent facilement en parlant simplement de « tourisme marchand » et de « tourisme non marchand », le premier étant bien sûr pour eux le seul « vrai » tourisme. C'est oublier un peu vite – on le détaillera plus loin – que chaque touriste, par le seul fait d'être présent en un lieu, est un consommateur potentiel des biens et des services offerts en ce lieu. Ce

C'est oublier un peu vite – on le détaillera plus loin – que chaque touriste, par le seul fait d'être présent en un lieu, est un consommateur potentiel des biens et des services offerts en ce lieu. Ce n'est donc pas sa seule dépense en matière d'hébergement qui mesure son apport économique au territoire où il séjourne.

Le tourisme en France : une longue histoire, un développement récent

Le tourisme en France est le produit d'une longue histoire dont la fécondité a stimulé la diversité. Le tourisme international était déjà bien développé en France à la fin du XIX^e siècle : il concernait surtout les classes aisées et seulement quelques villes : Paris bien sûr, ainsi que les villes d'eaux et quelques stations balnéaires. En 1936, les congés payés ont ouvert une ère d'un tourisme plus populaire des Français en France. À partir des années 1960, de grands programmes d'équipements touristiques sont mis en œuvre ainsi que des dispositifs sociaux d'aide aux vacances. Vers les années 1980, le tourisme international a commencé à prendre une grande importance dans le monde entier et en particulier en France. La situation actuelle est fortement marquée par la mondialisation : la concurrence internationale s'est faite très forte. De nombreux pays développent une offre touristique de haut niveau à des prix très concurrentiels et le coût des voyages aériens est devenu relativement accessible ces dernières années malgré la flambée actuelle des cours du pétrole.

Tourisme et temps libre

Le tourisme a partie liée avec la réduction de la durée hebdomadaire du travail salarié, la généralisation du week-end et la progression du nombre de semaines de congés payés.

Parmi les questions souvent posées revient celle de l'impact des 35 heures sur le tourisme. Les indicateurs statistiques dont nous disposons ne permettent pas de mettre en évidence un impact notable des mesures d'aménagement et de réduction du temps de travail (ARTT) sur les déplacements touristiques. On constate qu'en moyenne les Français voyagent plus souvent mais effectuent des séjours plus courts. Cette évolution est antérieure à l'ARTT. Elle s'inscrit dans un contexte socio-économique – mais également démographique avec la montée en puissance des « jeunes retraités » – trop complexe pour qu'on puisse isoler clairement son impact dans les statistiques du tourisme. Pour mémoire on rappellera que les conséquences des 35 heures sont plus faciles à mettre en évidence dans les statistiques des secteurs du bricolage et du jardinage. Par contre le temps libéré après la vie active pour les jeunes retraités ainsi que l'augmentation moyenne des revenus de cette classe d'âge au fil des générations se lit assez bien dans les statistiques du tourisme : le taux de départ en voyage des personnes de plus de 50 ans a fortement augmenté ces quinze dernières années. Par exemple la tranche d'âge des 55 à 59 ans est passée d'un taux de départ de 51 % en 1989 à un taux de 66 % en 2004.

Le tourisme : une industrie ?

Hors le voyage et l'hébergement, toutes les autres activités « touristiques » sont des options facultatives : le touriste peut – ou non – faire appel à des professionnels pour lui organiser son voyage et son séjour ; il peut – ou non – pratiquer durant son séjour des activités – culturelles, professionnelles, de loisirs ou autres – en faisant appel à des services de professionnels du tourisme. Il peut enfin dépenser plus ou moins d'argent sur son lieu de séjour.

On voit donc se développer, autour du touriste, un ensemble d'activités que certains n'hésitent pas à baptiser « industries touristiques ». L'administration du ministère du Tourisme a d'ailleurs porté, pendant quelques années, le nom de direction des Industries touristiques. C'est à une autre approche économique et statistique que nous conduit cette façon d'envisager les choses. Mais cette approche par l'offre et non plus par la demande ne peut pas être directe. Par convention on définit, pour établir les comptes du tourisme, quelques « activités caractéristiques du tourisme » : l'hôtellerie classée avec ou sans restaurant, l'hôtellerie de plein air, les téléphériques, les agences de voyages, les organisateurs de voyage (tour-opérateurs), les offices de tourisme, la thalassothérapie etc. Mais ces activités ne sont pas toujours exclusivement touristiques : sauf cas marginaux, les clients des hôtels de tourisme sont, par définition, des touristes mais un restaurant accueille indifféremment des touristes et des non-touristes, de même que les téléskis peuvent être empruntés par des touristes ou des habitants de la région.

Le tourisme et le territoire : une économie présentielle

Inversement, l'offre touristique ne peut être réduite à ces seules activités « caractéristiques du tourisme » : par exemple à Paris, les musées et les grands magasins représentent des pôles

d'attraction pour les touristes mais ils ne sont pas classés dans les activités caractéristiques du tourisme. Et pourtant la part des touristes dans leur chiffre d'affaires est importante. D'autres commerces et services plus courants (les boulangers, les médecins etc.) qui ne sont pas des attracteurs touristiques, voient leur activité largement stimulée par la présence des touristes. C'est donc au niveau du territoire que se rencontrent ces deux approches économiques, celle basée sur l'offre et celle basée sur la demande. En économie géographique, on dit que le tourisme « est amical pour les territoires ». En effet, vu sous un angle économique, le touriste est celui qui vient dépenser son argent sur un territoire qui n'est pas sa résidence habituelle. Sa présence en un lieu génère une « économie présentielle » qui peut être de toute première importance pour certaines régions.

Le tourisme : un secteur économique de première importance pour la France

L'importance du tourisme dans l'économie française se traduit dans deux indicateurs principaux : son poids dans le produit intérieur brut (PIB) et sa part dans les échanges extérieurs. Le poids du tourisme dans le PIB est estimé à 6,5 % en 2004. Il s'agit d'un chiffre basé sur l'estimation de la consommation touristique en France. Un tiers de cette consommation est effectué par les touristes étrangers.

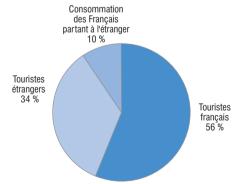
À titre de comparaison, ce poids du tourisme dans le PIB est de l'ordre de 12 % en Espagne.

Le poids économique du tourisme en France en 2004

Échanges extérieurs

Lenanges exterieurs	En milliards d'euros
Dépenses des touristes et excursionnistes étrangers en France	32,8
Dépenses des touristes et excursionnistes français à l'étranger	23,0
Solde	9,8
Source : Banque de France.	

La consommation touristique en France : 105,9 milliards d'euros



Poids de la consommation touristique par rapport au PIB :

6,5 % en euros courants

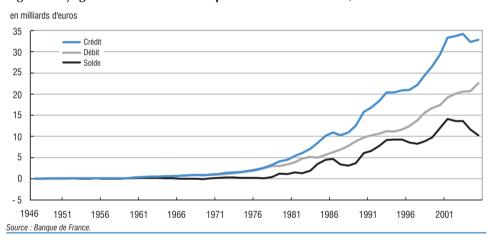
Source: comptes du Tourisme (direction du Tourisme).

Le tourisme : un apport essentiel pour les échanges extérieurs de la France

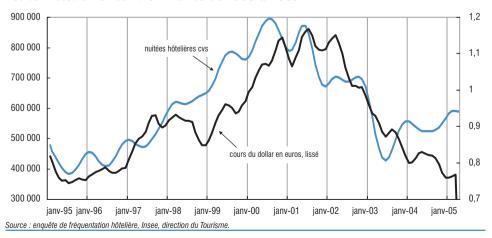
Le tourisme international a commencé à prendre de l'importance dans les années 1960. Pour la France, cette importance a crû rapidement. Le poste « voyages » de la balance des paiements est devenu excédentaire en 1978 puis ce solde positif s'est accentué jusqu'à devenir le premier secteur contributeur dans les échanges extérieurs de la France. Les attentats du 11 septembre 2001 et les tensions internationales consécutives ont donné un important coup de frein aux arrivées de touristes étrangers en France en provenance des destinations lointaines, notamment des États-Unis. Depuis cette date, des évènements internationaux – attentats, guerre d'Irak, épidémie de pneumopathie atypique en Asie du Sud-Est – se sont succédés, faisant fluctuer les résultats du tourisme international.

La forte évolution du dollar par rapport à l'euro a par ailleurs modifié les attractivités relatives des différentes destinations touristiques mondiales : la compétition est croissante entre les pays du monde entier pour attirer les touristes sur leur territoire. Comme le montre la superposition des courbes, la corrélation entre le cours du dollar et le nombre de touristes américains en France est forte.

Ligne « voyages » de la balance des paiements de la France, 1946-2004



Les touristes américains en France de 1995 à 2005



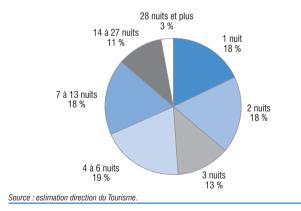
En 2004, les dépenses des touristes français à l'étranger se sont accrues de deux milliards d'euros tandis que les recettes apportées par les touristes étrangers stagnaient. Il en est résulté une érosion du solde touristique et le secteur automobile a représenté en 2004 le premier poste excédentaire des échanges extérieurs devant le tourisme.

La France : première destination touristique du monde ?

On a coutume de dire que la France est la première destination touristique du monde. C'est tout à fait exact au regard de l'indicateur retenu par l'organisation mondiale du tourisme : avec 75 millions d'arrivées de touristes étrangers, la France détient le record. Par contre, pour les recettes – l'autre indicateur retenu par l'OMT – la France ne vient qu'en troisième position mondiale derrière les États-Unis et l'Espagne. Ce décalage entre les deux classements fait dire à certains que le tourisme en France serait moins efficace que chez nos concurrents.

En fait chacun des deux indicateurs retenus présente des faiblesses qui rendent ces comparaisons délicates. Ces faiblesses sont explicitées en détail par ailleurs, on se contentera d'en indiquer ici les grandes lignes. Remarquons d'abord que tous ces indicateurs ne concernent que les touristes « étrangers ». Le découpage en états de taille plus ou moins grand affecte évidemment les nombres : un Belge sera « touriste étranger » en France tandis qu'un New-Yorkais ne sera pas étranger en Californie. Le premier indicateur (le nombre d'entrées de touristes étrangers) comptabilise, pour un pays comme la France – compte tenu de sa taille et de sa situation géographique – un certain nombre de courts séjours qui ne sont souvent que de simples transits comportant une nuit passée en France. La décomposition de ce nombre d'arrivées par durée du séjour donne une information non équivoque sur ce point : sur 75 millions d'arrivées de touristes étrangers, seule la moitié est suivie d'un long séjour de 4 nuits ou plus. Le nombre d'entrées touristiques en Espagne est plus faible mais, s'agissant d'une péninsule, les touristes qui y viennent ne se contentent pas de traverser le pays, ils y séjournent plus longtemps.

75 millions de touristes étrangers en France en 2004 Répartition des arrivées selon la durée de séjour



Le deuxième indicateur – les recettes apportées par les touristes étrangers – ne peut pas valablement être utilisé pour des comparaisons entre « États » de taille aussi différente que les États-Unis et la France. La comparaison entre la France et l'Espagne reste par contre valable : elle permet de constater année après année les meilleures performances de nos voisins ibériques en matière de recettes touristiques. C'est en 1999 que l'Espagne a devancé la France en matière de recettes touristiques internationales ; ce classement ne s'est jamais démenti depuis.

Qui sont les touristes étrangers en France ?

Nos premiers clients sont nos proches voisins d'Europe du nord : Anglais, Allemands, Néerlandais et Belges. La grande majorité des touristes « étrangers » séjournant en France sont des Européens. Mais s'ils représentent 90 % des arrivées et 86 % des nuitées, ils n'apportent que 65 % des recettes alors que les touristes américains apportent près de 15 % des recettes touristiques avec moins de 6 % des arrivées et 8 % des nuitées. Cette faiblesse apparente du « rendement » d'un touriste européen vient en partie du mode de tourisme de nos voisins qui s'approche de celui des Français, avec en particulier une forte fréquentation des hébergements de plein air et une importance croissante des résidences secondaires possédées par les Européens en France. Une autre explication a déjà été évoquée : nombreux sont les Européens du nord qui ne font qu'une courte étape en France sur la route d'Espagne ou d'Italie.

Le tourisme des étrangers en France en 2004

	Arrivées	Nuitées	Recettes		
en euros Total	75,1 millions	561,3 millions	32,8 milliards		
en %					
Europe	90,1	85,8	71,9		
Amériques	5,6	7,8	14,8		
Afrique	1,2	2,5	5,6		
Asie, Océanie	3,1	3,7	5,9		
Indéterminé	0,0	0,1	1,8		
Total	100,0	100,0	100,0		
Source : estimation direction du Tourisme.					

Les touristes étrangers en France en 2003

	en millions
Nombre total d'arrivées :	75
Nombre total de nuitées :	567
Touristes présents le 12 août 2003 (jour de fréquentation maximale)	3,8
Touristes présents le 22 décembre 2003 (jour de fréquentation minimale)	0,5
Nombre de touristes en équivalent habitant permanent (1EHP = 365 nuitées touristiques)	1,6
Source : estimation direction du Tourisme.	

Les touristes en France : surtout des Français

L'apport économique des touristes étrangers est bien sûr important pour l'économie française mais ce sont cependant les Français qui font la majorité du tourisme en France : ils effectuent les deux tiers des nuitées et de la consommation touristique. Cette proportion n'est pas uniforme sur le territoire : le Massif central reste très franco-français, mais en Île-de-France et en Alsace, les étrangers représentent la majorité des nuitées et des recettes touristiques.

Le tourisme des Français : d'abord en France

Deux tiers des Français partent au moins une fois par an en vacances pour un séjour de 4 nuits ou plus : pour ceux-là, le nombre de longs séjours est en moyenne de 3,3 par an. Chaque année, environ un tiers des Français ne partent pas en vacances. Pour 20 % d'entre eux, c'est par choix. Les autres évoquent principalement des raisons financières (40 %).

Si l'on considère l'ensemble des voyages, tous motifs confondus et comportant au moins une nuitée, ce sont environ trois quarts des Français qui voyagent au moins une fois dans l'année : ils effectuent en moyenne 4,2 voyages par an. Ils ne sont qu'un quart à voyager à l'étranger avec en moyenne 1,4 voyage par an. Ces voyages à l'étranger ne représentent qu'un peu plus de 10 % des séjours touristiques des Français : ils ont, majoritairement une destination européenne.

Cependant la tendance des Français à voyager à l'étranger s'est fortement accrue dans la période récente : le nombre des séjours des Français à l'étranger a augmenté de 12 % en 2004. L'appréciation de l'euro par rapport au dollar, le relativement faible coût des transports aériens, la diversification et la grande compétitivité de l'offre touristique mondiale, la réactivation de destinations européennes proches et attractives après la fin de la guerre dans les territoires de l'ex-Yougoslavie, sont autant de facteurs qui peuvent expliquer cette évolution.

La famille et les amis d'abord!

Le tourisme est souvent analysé comme la recherche d'un ailleurs où se dépayser ou à découvrir. C'est oublier que la majorité (54 %) des séjours touristiques des Français en France s'effectue dans la famille ou chez des amis. Si l'on y rajoute les 10 % de séjours passés dans sa résidence secondaire, on voit l'ampleur de ce tourisme « affinitaire ». Bien évidemment rien n'empêche de combiner visite à la famille et activités touristiques et certains ont bien compris que les premiers prescripteurs du tourisme local étaient les habitants eux-mêmes puisqu'ils accueillent leur famille et leurs amis.

Le tourisme, c'est souvent rentrer chez soi

Les démographes utilisent le terme de « migration définitive » pour qualifier un changement de résidence. Ce terme n'est sans doute plus approprié dans le monde d'aujourd'hui où les facilités de déplacement sont grandes : chaque « migration » est souvent suivie de retours plus ou moins fréquents, pour revoir sa famille, ses amis ou simplement des lieux familiers. On a même parfois gardé une résidence qui est devenue « secondaire » mais qui pourra, au gré des circonstances de la vie, devenir ou redevenir « principale » ou alternée au moment de la retraite. Tous ces retours entrent bien sûr dans la catégorie « tourisme ». Si les habitants de Paris sont ceux qui voyagent le plus, ce n'est pas seulement parce qu'ils ont le niveau de revenu moyen le plus élevé – ce qui leur donne les moyens de voyager – et la plus faible surface habitable – ce qui leur fait rechercher de l'espace – c'est aussi parce qu'ils ont, pour beaucoup d'entre eux, gardé des attaches avec un territoire qu'ils ont quitté, eux ou leurs parents. Les Bretons de Paris font du tourisme en Bretagne et les Bretons de Bretagne viennent visiter leurs cousins à Paris. Tout cela fait des déplacements touristiques. Et ce qui est vrai pour les régions françaises l'est devenu également – la baisse du coût des transports aidant – entre les pays et les continents : les « immigrants », du moins quand la situation politique de leur pays le permet, retournent désormais régulièrement au pays, générant là aussi des flux touristiques internationaux importants.

Le tourisme : un élément d'une mobilité généralisée

Des interactions inverses se font jour mais sur des cycles de temps trop longs pour pouvoir être suivis dans des séries statistiques : on constate que des familles qui ont fréquenté régulièrement une région pour leurs vacances finissent parfois – à la troisième ou quatrième génération – par s'y installer pour de bon et y créer leur activité, contribuant ainsi de façon nouvelle au développement économique du territoire d'accueil. Ces nouveaux installés accueillent souvent – de façon amicale ou marchande – leurs compatriotes restés au pays, ce qui génère de nouveaux flux touristiques...

L'hébergement touristique : une offre multiple

Les hébergements touristiques sont nombreux sur tout le territoire en France. Les concentrations sont très fortes sur le littoral et en montagne mais, presque partout en France, le touriste peut trouver à se loger dans un rayon de quelques kilomètres. Les formes d'hébergement sont variées : à côté des traditionnels hôtels et campings on trouve diverses sortes de locations de meublés, gîtes ou villages de vacances. Les résidences de tourisme sont plus difficiles à cerner dans les statistiques car elles sont souvent en multipropriété : au niveau fiscal et dans le recensement de la population elles seront classées comme résidences secondaires alors qu'elles seront perçues par la clientèle touristique comme un hébergement touristique locatif ou hôtelier. Les résidences secondaires, très présentes sur le territoire, relèvent normalement de l'hébergement non marchand mais sont en pratique souvent prêtées ou louées et ce, de façon non mesurable. Enfin il ne faudrait pas oublier que plus de la moitié des séjours touristiques des Français s'effectue dans la famille ou chez des amis. Toute habitation principale en France est donc potentiellement un hébergement touristique.

Capacité globale d'hébergement au 1^{er} janvier 2005 (en nombre de lits)

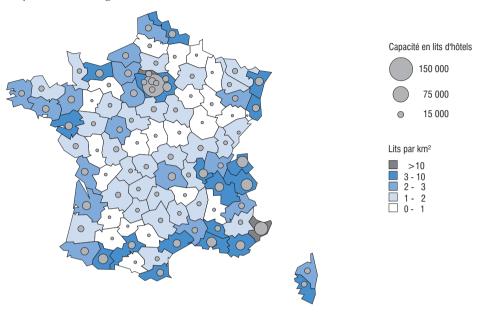
	lits (en milliers)	%
Hôtels de tourisme Résidences de tourisme et assimilés Campings Villages de vacances Meublés de tourisme Chambres d'hôtes Auberges de jeunesse	1 230,8 455,1 2 803,9 276,3 607,0 66,9 14,2	7,0 2,6 16,0 1,6 3,5 0,4 0.1
Total de l'hébergement marchand	5 454,2	31,2
Résidences secondaires Total	12 022,5 17 476,7	68,8 100,0
Sources : Insee, direction du Tourisme, fédérations	professionnelles.	

Les séjours des Français en France métropolitaine pour motif personnel : mode d'hébergement

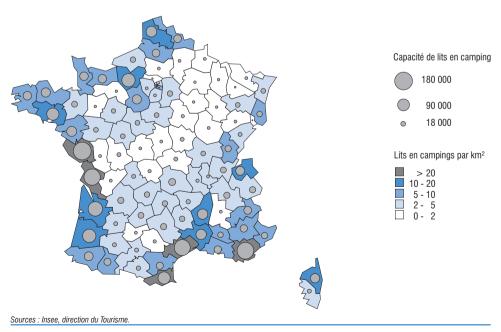
Mode d'hébergement	séjours %	nuitées %	durée moyenne de séjour (nuitées)
Hébergement non marchand Hébergement marchand dont :	68,3 31,7	63,7 36,3	4,7 5,8
hôtel	11,0	5,8	2,6
camping	5,7	9,2	8,0
location	4,6	9,0	9,8
Total en millions	158,6	801,5	5,1
Source : suivi de la demande touristique, direction du Tourisme - TNS Sofrès.			

Capacité en hébergement touristique par département

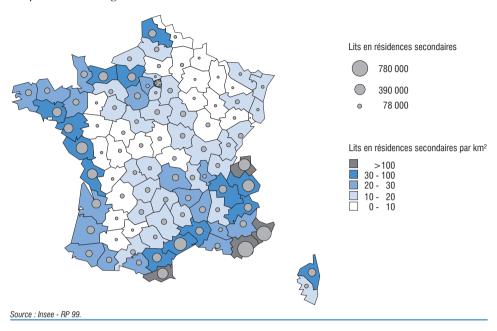
Capacité d'hébergement en hôtellerie



Capacité d'hébergement en hôtellerie de plein air



Capacité d'hébergement en résidences secondaires



Le tourisme provoque de fortes variations de la population présente en un lieu

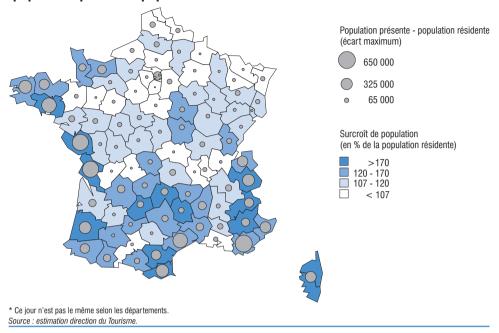
Avec le développement de la mobilité – notamment touristique –, les gens ne sont pas toujours où on les attend et la population « présente » en un lieu donné à un moment donné peut être notablement différente de la population « résidente », connue par le recensement général de la population. Par exemple au 15 août, les enquêtes sur le tourisme nous montrent qu'environ 14 millions de Français séjournaient hors de leur domicile. Si l'on prend en compte les 4 millions de touristes étrangers présents en France à la même date, cela fait près de 20 millions de personnes qui se trouvaient sur le territoire français hors de leur domicile. La préparation et la conduite d'une bonne gestion publique rendent nécessaire l'estimation de cette population présente. En effet, certains équipements doivent être calibrés en fonction de la population maximale pouvant être présente à un moment donné sur les lieux. Il faut donc pouvoir estimer ces pics de fréquentation. D'autres services doivent être calibrés sur une population moyenne qu'il convient également de pouvoir estimer.

Pour répondre à ces préoccupations des pouvoirs publics, la direction du Tourisme a été amenée à calculer une estimation jour par jour et pour chaque département, de la population présente dans ce département. Deux composantes entrent en jeu dans ce calcul : d'une part les absences, c'est-à-dire le nombre d'habitants du département partis en voyage hors du département ; d'autre part la présence ce même jour dans le département des touristes, français ou étrangers, ne résidant pas dans ce département.

Un autre regard sur l'aménagement du territoire

Ces recherches ouvrent la voie à un autre regard sur les problématiques de gestion et d'aménagement des territoires. Elles servent également de base à une nouvelle approche de l'économie territoriale, l'économie présentielle, dont le principe est qu'une consommation, et donc une activité économique, est induite par la présence de personnes à un moment donné sur ce territoire.

Surcroît maximum de population un jour* dans l'année (population présente - population résidente)



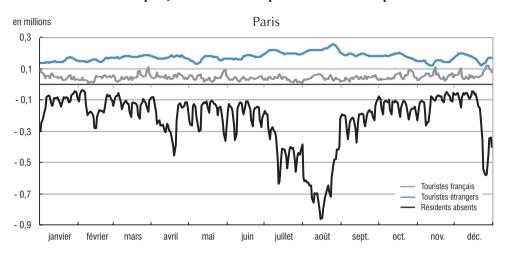
Les résultats montrent l'importance de cette approche de la population « présente » distincte de la population « résidente » : certains départements vont jusqu'à doubler de population à certaines périodes de l'année, tandis que d'autres ont une population présente presque toujours inférieure à leur population résidente. Si l'on souhaite par exemple disposer dans chaque département d'un stock permettant de vacciner en urgence la totalité de la population présente, on estime à 71 millions le nombre de vaccins nécessaires compte tenu de ces fluctuations de population présente.

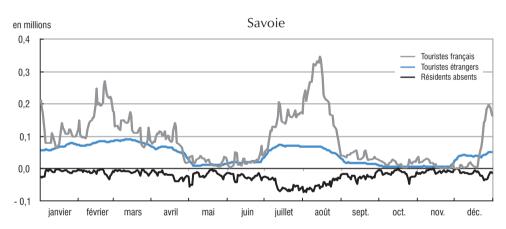
En 2003, année de référence de l'étude, le record a été atteint par le département des Hautes-Alpes dont la population présente fin juillet atteignait 2,7 fois la population résidente. Ce rapport n'était plus que de 0,96 début novembre. Répartie sur l'année, la population présente dans ce département, calculée en équivalent habitant permanent, est de 1,5 fois la population résidente. Les départements d'Île-de-France enregistrent les plus forts taux d'absence. La population présente à Paris passe de 109 % de la population résidente au début du mois de décembre à 73 % au 16 août. Le record est atteint dans les Hauts-de-Seine où la population présente au 15 août ne représente plus que 56 % de la population résidente.

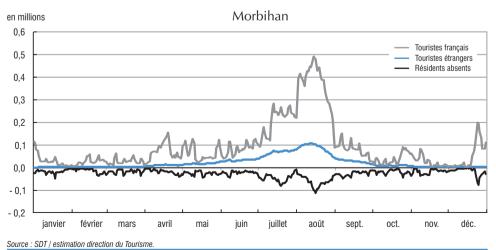
Des variations à la fois spatiales et temporelles

L'écart entre population résidente et population présente est variable dans le temps et selon les lieux. Il résulte du double mouvement entre les départs en voyage des habitants et les arrivées des touristes. Presque partout en France la fréquentation touristique atteint son maximum au mois d'août. Mais il résulte du chassé-croisé entre les habitants et les touristes que le maximum de population présente est atteint à des dates différentes selon les départements : vers le 15 août 2003 pour la Savoie et le Morbihan mais début décembre pour Paris et le Bas-Rhin. Les villes, surtout les plus grandes, se caractérisent par un nombre élevé de départs, en particulier l'été et aux périodes de vacances scolaires. En effet, les villes concentrent une population importante

Présences et absences par jour dans trois départements touristiques en 2003







et cette population part davantage et plus souvent en voyage. De l'autre côté, les territoires « touristiques », ceux qui attirent le plus de touristes, ont chacun leur saisonnalité propre. Par exemple les bords de mer attirent les foules en été et la montagne voit converger les skieurs l'hiver et les randonneurs et alpinistes l'été.

Certains territoires très urbanisés présentent la double caractéristique d'être à la fois fortement exportateurs et fortement importateurs de touristes. C'est à l'évidence le cas de Paris où le nombre pourtant très élevé de touristes français et étrangers ne compense jamais – tout au long de l'année – les absences des Parisiens partis en voyage ailleurs. On peut également constater ce phénomène de façon moins marquée dans d'autres départements – surtout sur le littoral ou en montagne – qui regroupent sur leur territoire à la fois des villes fortement exportatrices de touristes et des lieux de villégiature qui attirent de nombreux touristes.

Une affluence toute relative

Ceux qui s'inquiètent du « déferlement » de 75 millions de touristes étrangers sur notre petit pays qui compte moins de 65 millions d'habitants pourront constater que ces touristes ne séjournent pas tous ensemble en France : la pointe journalière, atteinte en été, est d'un peu moins de 4 millions de touristes étrangers en France métropolitaine. Dans le même temps, environ un million de Français est en voyage à l'étranger : la surpopulation induite par le tourisme n'excède donc jamais 3 millions de personnes.

Christophe Terrier, direction du Tourisme

Bibliographie

- « Chiffres clés du Tourisme », édition 2005, DT/DSPES, direction du Tourisme.
- « Memento du Tourisme », édition 2005 DT/DSPES, direction du Tourisme, diffusion Documentation Française.
- « Population présente : méthodes de détermination à partir des enquêtes sur les touristes », Terrier C., Sylvander M., Khiati
 A. (DT/DSPES), Moncere V. (TNS-Sofrès), communication aux journées de méthodologie statistique de l'Insee 15 mars 2005.
- « Un train peut en cacher un autre Derrière l'économie productive, attention à l'économie présentielle », Davezies L. et Lejoux P. (2003) (université Paris XII Créteil), communication au colloque de l'association de sciences régionale de langue française - Lyon, septembre 2003. http://asrdlf2003.entpe.fr/pdfpapiers/tourisme/237.pdf
- « Territoires, tourisme et statistique: le défi de la méthode, le délire de la parole », Terrier C. (DT/DSPES), communication au colloque de l'association de sciences régionale de langue française Lyon, septembre 2003 http://asrdlf2003.entpe.fr/pdfpapiers/tourisme/219.pdf